AUTORITES TRADITIONNELLES DE LA REGION DU CENTRE CAMEROUN ENTRE CRISE DE POUVOIR ET HEGEMONIE POLITIQUE

Franck ONDOUA EKONGLO
Université de Maroua-Cameroun
ondouaekonglofranck@yahoo.fr

Résumé

Le présent article intitulé : « Autorités traditionnelles de la région du Centre Cameroun entre crise de pouvoir et hégémonie politique », ambitionne principalement d'analyser les conséquences de la participation politique de ces autorités traditionnelles, entendues ici comme les détenteurs et détentrices du pouvoir ancestral et ou des auxiliaires d'administration étatique, au Cameroun. Cet article pose ainsi le problème de l'impact de l'implication politique des autorités traditionnelles de la région du Centre Cameroun tant sur le fonctionnement des chefferies traditionnelles que sur l'évolution politique du Cameroun. De ce fait, dans le souci de trouver des éclaircis à cette préoccupation, cette étude se base sur le fonctionnalisme comme théorie, des données orales et écrites, des observations participantes traitées à travers une méthode analytique et une approche pluridisciplinaire. En effet, les autorités traditionnelles de la région du Centre se sont engagées dans la vie politique plus que par le passé grâce à l'avènement de la démocratie, en interagissant avec les élites politiques et administratives, à travers leur participation aux consultations électorales et en contestant le pouvoir étatique etc. Toutefois, cet engagement politique a entrainé comme conséquences d'une part des dysfonctionnements dans la chefferie traditionnelle de cette région, caractérisés par des crises de pouvoir et l'effritement de l'autorité des chefs traditionnels et d'autre part leur envahissement voire accaparement de la scène politique et l'hégémonie du parti au pouvoir.

Mots-clés : *Autorités, traditionnelles, Centre-Cameroun, crise, hégémonie.*

Summary

This article entitled: "Traditional authorities of the Central Cameroon region between power crisis and political hegemony", mainly aims to analyze the consequences of the political participation of these traditional authorities, understood here as the holders of ancestral power and or auxiliaries of state administration, in Cameroon. This article thus raises the problem of the impact of the political involvement of the traditional authorities of the Central Cameroon region both on the functioning of traditional chiefdoms and on the political evolution of Cameroon. Therefore, in order to find clarifications to this concern, this study is based on functionalism as a theory, oral and written data, participant observations treated through an analytical method and a multidisciplinary approach. Indeed, the traditional authorities of the Central region have become more involved in political life than in the past thanks to the advent of democracy, interacting with political and administrative elites, through their participation in electoral consultations and by challenging state power etc. However, this political commitment has led to dysfunctions in the traditional chiefdom of this region, characterized by crises of power and the erosion of

the authority of traditional leaders, on the one hand, and their invasion or even monopolization of the political scene and the hegemony of the ruling party, on the other.

Keywords: *Authorities, traditional, Central-Cameroon, crisis, hegemony.*

Introduction

A la faveur des contextes juridiques et politiques, notamment le décret du 15 juillet de 1977, le monolithisme et le pluralisme politique, les autorités traditionnelles de la région du Centre au Cameroun se sont engagées plus que par le passé dans vie la politique. Cette engagement politique s'est fait soit en collaboration avec les élites politico-administratives soit en contestant l'autorité politique. C'est ainsi que de manière générale, ces autorités traditionnelles ont mobilisé et démobilisé les populations lors des périodes électorales, milité au sein des formations politique, résolu les conflits, participé au développement social dans leur localités respectives en tant qu'agent de l'Etat. Quel que soit les cas, cette implication politique des autorités traditionnelles dans la région du Centre, a entrainé plusieurs conséquences aussi bien sur le fonctionnement de la chefferie traditionnelle de la région du Centre, que sur la sphère politique au Cameroun. Ainsi, quelles sont les conséquences de la participation politique des autorités traditionnelles de la région du Centre ? Dans le souci de répondre à cette interrogation, ce chapitre présente d'une part les crises du pouvoir dans la chefferie traditionnelle de la région du Centre Cameroun et d'autre part l'hégémonie politique des chefs traditionnels de cette région par le biais du parti au pouvoir, le RDPC.

1. Crise du pouvoir dans les chefferies traditionnelles de la région du centre Cameroun

L'implication des autorités traditionnelles dans la vie politique dans la région du Centre s'est faite par une série d'interactions entre ces autorités traditionnelles et les élites politiques et administratives. Il nait donc dans la région du Centre des crises de succession et de commandement d'une part et l'effritement de l'autorité de ces chefs traditionnels d'autre part.

1.1. Crise de succession et du commandement dans la chefferie traditionnelle

La crise de succession et du commandement dans la chefferie traditionnelle de la région du Centre au Cameroun se justifie par des interactions des autorités traditionnelles et les élites politico-administratives à travers leurs actions lors des périodes électorales, la quête de la légitimé traditionnelles de ces dernières, ainsi que la quête des postes politiques et administratifs par les autorités traditionnelles. En effet, en s'engageant politiquement dans la région du Centre à partir de 1977 et plus tard dans les années 1990, les chefs traditionnels rompaient avec la neutralité des institutions traditionnelles ou du moins coutumières. Celle-ci affichent désormais leur attachement partisan aux formations politiques. Alors qu'en principe de par leur caractère sacré et en tant que garant de la paix, du développement de leurs sociétés, de l'unité de leurs peuples, les chefferies coutumières devraient faire preuve d'impartialité. C'est d'ailleurs pour cette raison que le Mbombog Nyeck Yam Raphael dans la localité de Mom en pays Bassa, pour justifier son caractère apolitique affirme que : « je ne fais pas la politique car un chef traditionnel doit être impartial et doit pour accueillir tout le monde ». Les chefs traditionnels Effa Nyama et Fouda Nguini respectivement chef de groupement et chef de troisième degré dans l'arrondissement de Mbankomo et plus précisément à Nnomayos corroborent ce point de vue car pour eux les chefs traditionnels doivent se défaire de la politique pour mieux gouverner. Malheureusement le contexte socio politique, normatif et juridique les a prédisposés à s'impliquer dans la vie politique de leurs localités.

De ce fait les élites politico administratives représentant le régime en place ont souvent besoin des autorités traditionnelles aussi bien pour asseoir son autorité politique dans les différentes localités de la région du Centre tous comme c'est aussi le cas dans le reste du pays. Dans ces cas, les chefs traditionnels sont mis à contribution dans un premier temps pour accorder leur soutien aux leaders des partis politiques à travers leur légitimité populaire. Dans un second temps ceux-ci sont mis à contribution pour convertir et convaincre les électeurs à travers la distribution du matériel électoral (l'exemple des cartes d'électeurs) ainsi que les dons aux électeurs (pagnes, casquettes, riz, viande etc.) (Socpa, 2000). Toutefois notons que cette aide accordée par les autorités

traditionnelles n'est pas souvent désintéressée. Ces dernières décennies on observe un phénomène de conquête ou de reconquête des chefferies traditionnelles par les élites politiques qui sont pour la plupart des cadres ou hauts cadres dans l'administration étatique et des hommes d'affaires. Il s'agit là, d'une quête de la légitimité auprès du peuple par ces élites. Ce phénomène se caractérise ainsi par des multiples intronisations de ces élites à la tête des chefferies traditionnelles. À titre illustratif, les exemples sont légion. Les cas du chef de l'Etat Paul Biya ainsi que plusieurs ministres et des hommes d'affaire peuvent être évoqués. Mais dans le cadre de la région du Centre, il faudrait tout simplement jeter un regard un temps soit peu sur le nombre de ministre qui sont des autorités traditionnelles ou des patriarches qui représentants des grandes familles et des clans de la région du Centre. Toutefois, on peut mentionner que ce n'est pas le fait que ces élites politiques et administratives soient des autorités traditionnelles qui pose problème. Le problème se pose au niveau de la légitimité de celles-ci car des interrogations naissent en ce qui concerne leurs modes de désignation. On pourrait donc chercher à savoir si celles-ci ont été désignées conformément aux dispositifs coutumiers de désignation des chefs traditionnelles des peuples qui meublent les sociétés traditionnelles du Centre ? bien plus, leurs positions sociales et politiques n'ont-elles pas influencées leurs désignations à la tête desdites chefferies traditionnelles ?

À ces préoccupations on serait tenté dire que ces autorités politiques et administratives ne sont pas souvent élues en conformité avec les modes de désignation des sociétés des peuples du Centre mais surtout que leurs positions économiques et sociales influencent dans bien des cas leurs désignation et leurs élections à la tête des chefferies traditionnelles. C'est dans cette mesure qu'il devient récurrent de constater que lorsqu'une personnalité est nommée à un poste de responsabilité dans la l'administration ou connait une ascension sociale, celle-ci retourne auprès des siens convoiter la chefferie traditionnelle. Parfois ce sont les siens qui lui proposent le titre de chef traditionnel, patriarche ou celui de notable. Dans cette logique le pouvoir traditionnel dont il est le détenteur perd tous son caractère sacré. Par la même occasion la succession devient compromise d'où la crise de la succession ou du commandement observée dans cette région. Car les populations ont souvent du mal respecter et à obéir à ce chef qui dans la plupart des cas ne vit presque

pas dans la chefferie du fait de ses occupations administratives ou politiques. À titre illustratif prenons le cas du Zomloa des Mvog Belinga et par ailleurs homme d'affaire et président directeur général du « Groupe l'Anecdote » Amougou Belinga qui est devenu subitement chef traditionnel dans ce clan et dénommé désormais *Zomloa*.

L'autre variance de l'interdépendance entre les autorités traditionnelles et les élites politico-administratives dans la région du Centre est la dépendance des autorités traditionnelles vis-à-vis du pouvoir étatique incarné parfois par les autorités administratives ou politiques. De ce fait, l'engagement politique des autorités traditionnelles est le plus souvent la résultante de la volonté de celles-ci de gravir des échelons sociaux en ayant des postes aussi bien politiques que dans l'administration. Car les autorités traditionnelles à la suite du travail effectué ou de l'aide apportée aux élites politiques ou administratives à la suite des processus électoraux reçoivent le plus souvent des récompenses de natures diverses (Nguegang, 2019 : 134). Ces récompenses sont parfois des postes politiques comme les postes de conseiller municipal, de maire, de député, de conseiller régionaux etc. ; et des postes administratifs comme les fonctions de chef traditionnel, fonctionnaire ou agent d'administration, chef de service, directeurs généraux etc. Ainsi on peut faire le constat selon lequel plusieurs chefs cumulent les fonctions de chef traditionnel avec les fonctions administratives. Cette situation altère dans bien des cas le jugement des autorités traditionnelles lors des règlements des litiges fonciers surtout lorsque celui qui exproprie est une élite politique ou administrative au détriment des populations démunies ou ne pouvant pas faire l'objet d'une reconnaissance sociale. Il s'agit bien là des cas d'impartialité de la part des chefferies traditionnelles qui va par conséquent à l'encontre des principes qui régissent leur fonctionnement.

Il nait donc une sorte d'immixtion des élites politico administratives dans les affaires coutumières. Une immixtion que l'on a pu observer de 1977 jusqu'à nos jours non sans entrainer des conséquences sur le fonctionnement de la chefferie traditionnelle. L'une des caractéristiques de l'immixtion se caractérise à travers le choix par celles-ci des chefs traditionnels sans toutefois se référer aux critères endogènes de sélection et de désignation. Ce qui fait en sorte que le critère de sélection et de désignation des chefs soit totalement biaisé dans la chefferie. À titre illustratif prenons le cas de la chefferie supérieure de Yaoundé à la tête

de laquelle les Français avaient placé Charles Atangana et dont l'administration post coloniale s'est chargée d'élire ses descendants. Cette situation est jusqu'à nos jours à l'origine de l'absence d'un véritable chef supérieur et parfois à l'origine des multiples vacances de pouvoir à la chefferie supérieure des Ewondo. En effet, la chefferie supérieure des Ewondo est sujette à une crise de succession depuis des décennies caractérisée par des contestations qui partent de la non reconnaissance de Charles Atangana à la tête de la chefferie supérieure par certaines grandes familles. Les raisons avancées étant le fait que Charles Atangana n'était pas un chef légitime car n'ayant pas été choisi au sein d'une dynastie royale. (Kowo, 2019 : 41).

En fait le problème que se pose est que la Chefferie supérieure en elle-même est une création artificielle car ne répond à aucune réalité coutumière. Bien plus, ni l'élément ethnique, ni l'élément numérique (en termes de population) n'était pris en compte pour la création de cette institution. C'est la personnalité de celui qui est chargé de la diriger qui importait (Abwa, 1994, p. 350). Charles Atangana alors chef supérieur dans la subdivision administrative de Yaoundé. Cette création artificielle qui ne repose sur aucune réalité coutumière a donné naissance à la déliquescence des chefferies traditionnelles dans le Mfoundi par exemple. Cette immixtion du pouvoir étatique dans les affaires coutumières des Béti a consacré son inféodation et son instrumentalisation ce qui fragilisa par conséquent de plus en plus le pouvoir traditionnelles.

Tout compte fait, on peut noter que dans la région du Centre, les chefs traditionnels ne sont plus vraiment les maitres dans leurs juridictions. L'administration par les biais des sous-préfets ou des préfets interfèrent de plus en plus dans le fonctionnement des chefferies traditionnelles. Ces autorités traditionnelles ne peuvent plus régler par exemple des litiges comme elles le faisaient avant l'intrusion des colons sans toutefois que les l'administration n'intervienne par le truchement des sous-préfets ou des préfets qui sont généralement nommés par le vocable « chefs de terre ». Les sous-préfets ou des préfets interfèrent donc avec des procédés modernes et démocratiques dans la résolution des litiges fonciers par exemples. Et qui dit procédés modernes et démocratique dit automatiquement apparitions des problèmes modernes tels que la corruption. En effet, selon le patriarche Essomba Dénis « dans le département du Mfoundi reconnu pour la spécificité de ses populations

dans la vente de terrains, connait plusieurs litiges qui trouvent, dans bien de cas de moins en moins de solution ». Les stratégies et méthodes traditionnelles de résolution des litiges au sein de la justice traditionnelle à l'instar de l'arbre à palabre, la police traditionnelle et les prisons traditionnels par exemple ont presque disparu.

En outre, puisque les chefs traditionnels choisis par l'administration choisissent à leur tour les notables qui serviront de conseillers, on est parfois en présence dans les zones rurales d'une équipe dirigeante modernisée et qui ne maitrise parfois pas ces techniques et méthodes modernes de résolution des litiges. Celle-ci ne maitrisant même pas parfois les limites territoriales de leur zone de commandement, encore moins l'histoire de leurs zones de juridiction. La situation est encore beaucoup plus déplorable lorsqu'on se situe en zones rurale ou en zone périurbaines. Les chefferies traditionnelles sont désormais inefficaces. Toutefois l'implication politique des autorités traditionnelles dans la région du Centre a également comme conséquence l'effritement de l'autorité des chefs traditionnels.

1.2. Effritement de l'autorité des chefs traditionnels

L'immixtion des autorités administratives et des élites politiques sur le fonctionnement de la chefferie traditionnelle dans la région du Centre a aussi pour conséquence l'effritement de l'autorité des chefs traditionnels. En effet, en tant qu'auxiliaires d'administration, les autorités traditionnelles sont contrôlées par le pouvoir central et dépendent quasiment de lui. Cette dépendance entraine dont une perte de leur légitimité des autorités traditionnelles. Ainsi, faisant partie de l'administration, les chefs traditionnels rompent presque avec les attributs traditionnels. Il en est de même lorsque les chefs se font désigner et introniser par les autorités administratives. Les chefs traditionnels en conformité avec le texte de 1977, sont élus à la suite d'un suffrage et cela entraine souvent des mécontentements de la part des familles déchues et des affrontements entre celles-ci et les familles qui ont remporté la chefferie. Ces nouveaux chefs issus des élections ne sont plus respectés par les populations parce qu'ils ne tirent pas leur légitimité des traditions locales (Ondoua, 2017 : 111).

Toutefois seuls les détenteurs du pouvoir traditionnel tels que les patriarches, les *mbomgog* et les chefs des clans ou des grandes familles se

font encore désigner selon la tradition et sont légitimes auprès de leurs populations. Mais même ceux-là n'échappent pas à la tentative de contrôle par les élites politiques. C'est le cas par exemple de l'exclusion du patriarche Onambélé Zibi des affaires coutumières à la suite du mémorandum des patriarches du Mfoundi qu'il avait adressé au chef de l'État. En principe, les élites politiques du département du Mfoundi n'ont pas qualité à exclure un patriarche à moins que celles-ci soient elles même des autorités traditionnelles.

A cela il faut ajouter le processus de création *ex nihilo* des chefferies traditionnelles là où il n'existait pas auparavant. C'est toujours en la faveur du fameux décret de 1977 en son article 7 qui stipule que les chefferies de 1er degré sont « créées » par arrêté du Premier Ministre, celles de 2e degré par le ministre de l'administration territoriale et celles de 3e degré par le préfet, que l'on assiste de part et d'autre dans la région à la naissance des chefferies traditionnelles. Cette création des chefferies traditionnelles pose un problème « car on peut aboutir au démantèlement des chefferies actuelles aboutissant sur la création des chefferies purement administratives, sans substrat sociologique, sans légitimité traditionnelles et sans âme » (Fogui, 1990 : 311). Le cas de la destitution de Sa Majesté Paule Marie Biloa Effa se montre ainsi assez illustratif. Ainsi, concernant ce dernier, « la volonté de dépasser la légitimité traditionnelle se manifeste dans un autre domaine inattendu : au terme de l'article 5, chaque chefferie porte la dénomination consacrée par la tradition, toute fois l'autorité compétente peut lui conférer, le cas échéant, une nouvelle dénomination ». Quelle qu'ait été l'intention des auteurs du texte, on peut espérer que cette disposition ne débouchera pas sur une volonté systématique de débaptiser les chefferies, car le nom que porte chaque chefferie évoque presque toujours un chapitre important de l'histoire des populations concernées ; si bien que les supprimer équivaudrait à la destruction d'un symbole, dans ces sociétés sans écritures où l'histoire doit tant à la tradition orale. De ce fait, lorsque la chefferie perd tous ses repères, toute sa légitimité les détenteurs du pouvoir traditionnel eux aussi voient son leurs autorités s'effriter. C'est ainsi le cas des chefferies traditionnelles de la région du Centre où l'administration ainsi que les élites politiques essayent par toutes les astuces possibles de couper les chefs de leur légitimité traditionnelle.

D'un autre point de vue on note que la fonctionnarisation des chefs traditionnels au Cameroun est aussi un élément et non des moindres qui contribue à l'effritement du pouvoir des chefs traditionnels. En effet, le 13 septembre 2013, le président de la République Paul Biya, signait en effet le décret N°2013/332 du 13 septembre 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 77/245 N° 77/245 du 15 juillet 1977 donnant droit aux chefs traditionnels de percevoir une allocation mensuelle (Mbak, 2003). Concrètement, tel que le stipule la loi, les Chefs traditionnels de 1er degré reçoivent mensuellement 200 000 FCFA ; ceux de 2éme degré : 100 000 FCFA et les chefs de 3éme degré : 50 000 FCFA. Ainsi, un chef salarié et donc soumis à celui qui délie les cordons de la bourse, ne peut revendiquer tout le symbole d'antan qui entourait la fonction traditionnelle. Il s'agit donc là d'une vassalisation perpétuée par le pouvoir politique au lendemain des indépendances à travers les autorités administratives qui organisent les tenues de palabre au terme desquelles sont désignés voire imposés nos monarques. C'est d'ailleurs cette situation qui fait que la chefferie traditionnelle dans la région du Centre soit devenue une institution précaire que la plupart des gardiens de nos traditions vivent essentiellement de rapine, de trafics de tout genre, de braderie des terres de leurs communautés et de titres de noblesse. Toutefois, la participation politique des autorités traditionnelles de la région du centre n'a pas eu que des effets néfastes. On note que celles qui ont investi scène politique en y établissant une certaine hégémonie politique qui peut s'expliquer ces dernières années par leurs nombres, le niveau ainsi que la qualité des postes politiques qu'elles ont briguées.

2. Hégémonie politique des autorités traditionnelles

La participation des autorités traditionnelles dans la vie politique de la région du Centre au Cameroun a laissé des empreintes sur les pratiques politiques. Comme première influence, on relève le fait que dans cette région, certaines autorités ont gagné en notoriété et notabilité et ont pu engranger des succès politiques car ayant su tirer profit des relations qu'elles entretiennent depuis longtemps avec l'État et les élites politiques d'une part. D'autre part le poids politique des autorités traditionnelles et leur engagement dans le parti au pouvoir ont fait de cette région l'un des fiefs du régime ou du moins du parti au pouvoir

2.1. Émergence de certaines autorités traditionnelles

La participation des autorités traditionnelles dans la vie politique dans la région du Centre a entrainé un réseau de relations entretenu entre ces autorités traditionnelles et les élites politiques. Ces relations qui sont pour la plupart clientélistes caractérisée par l'interdépendance de ces autorités ont favorisé d'une manière ou d'une autre l'émergence de certaines autorités traditionnelles dans la région du Centre. Dans cette logique le cas du département du Mfoundi s'avère assez illustratif.

Les autorités traditionnelles du Centre, notamment celles de la société béti que l'on retrouve dans le département du Mfoundi à l'instar des *« mintols »* ou chefs de grandes familles, ou encore les *« mbintum »* ou patriarches, les chefs traditionnels de 1er, 2e et 3e degré et même les chefs de bloc, sont regroupées au sein d'une association qui porte le nom de l'Association des chefs traditionnels du Mfoundi (ACTRAM). Toutefois, parmi les élites politiques il y en a qui en même temps sont des hauts responsables des services centraux de l'Etat et occupent des postes privilégiés au sein des partis politiques notamment le RDPC, parti au pouvoir. Ainsi, elles se trouvent dans les fonctions politiques, administratives, diplomatiques et militaires telles que celles de vice-Premier, ministre d'Etat, ministre, ministres délégués (Défense, Travaux publics, Economie, Santé publique, Sports, ambassadeurs). Issues des familles autochtones, les élites du Mfoundi sont constituées des nouveaux et anciens membres du gouvernement. On note entre autres : André Mama Fouda, ministre de la Santé publique depuis neuf ans ; Laurent Serge Etoundi Ngoa, ancien ministre des Petites et moyennes entreprises de l'Economie sociale et de l'Artisanat désormais ministre de l'éducation de Base ; Philippe Mbarga Mboa, ministre chargé de Missions à la présidence de la République, et ancien ministre des Sports. Magloire Séraphin Fouda, secrétaire général de la Primature, ex- secrétaire général adjoint à la présidence de la République. Augustin Thierry Edzoa, ancien ministre des Sports. Ces élites sont regroupées au sein d'une association dénommée Association Fraternelle pour l'entraide et la Solidarité des Elites du Mfoundi (ASFESEM) avec pour président André Mama Fouda, Président et Ministre de la santé publique (Mokam, 2005 : 37).

Parmi les autorités traditionnelles il y en a qui ont contesté l'autorité politique c'est le cas de Sa Majesté Paule Marie Biloa Effa. En effet, ce dernier de par son adhésion et son militantisme au sein du MRC

(Mouvement pour la Renaissance du Cameroun) et de par la place qu'il y occupe, notamment celle de conseiller spécial du président de ce parti Maurice Kamto, s'est fait nom. À cela on peut ajouter sa participation aux marches dites pacifiques organisées par les MRC pour protester contre la victoire de Paul Biya à la présidence de la république et bien avant ses multiples appels aux manifestations et boycott, bref sa trajectoire politique. Dans le même ordre d'idée nous avons l'écho dans les médias ainsi que dans la presse en novembre 2019 de sa démission de ses fonctions de chefs traditionnels par le ministre de l'administration territoriale Atanga Nji. On relève également l'exemple de la notoriété et de la visibilité qu'a eu le patriarche Onambélé Zibi Emile non seulement à travers ses prises de positions politiques mais aussi et surtout à travers le mémorandum des patriarches autochtones du Mfoundi. Le cas de Célestin Bedzigui comme opposant politique au régime dans la Lékié notamment dans la commune de Monatélé n'est pas en reste. Sa position d'opposant politique a permis à ce dernier de se faire élire par le bien de son Parti le PAL au poste de premier adjoint au Maire de la Mairie de Monatélé.

On note également parmi les autorités traditionnelles ceux qui collaborent avec le pouvoir politique dont la visibilité et la notoriété ne sont plus à démontrer et qui ont également connu une ascension politique à travers leurs élections comme conseillers régionaux à l'élection régionale du 6 décembre dans la région du Centre. A titre illustratif on a le taux de participation des chefs traditionnels à cette élection qui est de 35 listes de candidature sur les 111 listes des candidats représentant du commandement territorial qui avaient été validées par le Conseil électoral d'Elections Cameroon. De ce fait, le département Nyong-et Kellé, à lui seul, en a sept. Le Mbam-et Inoubou en a quatre, tandis que la Mefou-et-Afamba en compte cinq (Bounoug, 2020 : 12).

Tableau 1 : Liste des chefs traditionnels élus conseillers régionaux de la région du Centre à l'issu de l'élection régionale du 06 Décembre 2020

N°	CHEFS TRADITIONNELS	CIRCONSCRIPTION ELECTORALE
1	MVONDO NANGA JEROME NARCISSE	HAUTE- SANAGA

2	BELLA EVES RENE LOUIS	
3	ZAMBO JEAN BERTHELOT	LEKIE
4	ESSOA ETOGA GABRIEL SYLVAIN	
5	BOOTO A NGON BONIFACE CHARLES GUY RENE	MBAM-ET-INOUBOU
6	ONANA JEAN JULES	
7	BESSALA BESSALA HENRI	MBAM-ET-KIM
8	NGABI JEAN	
9	ASSOGO NANA JOSEPH ONISEFORT	MEFOU-ET-AFAMBA
10	MESSI Patrice	
11	ATANGANA ABEGA JOSEPH	MEFOU-ET- AKONO
12	MESSI TSOUNGUI YANNICK	
13	ETOUNDI ATANGA FIRMIN JEAN BENOIT	MFOUNDI
14	BEVOLO ATANGANA VINCENT DE PAUL	
15	MBEM LOUIS	NYONG-ET-KELLE
16	BIDJOCKA ALBERT	
17	ANYOUZOA ANYOUZOA	NYONG-ET-MFOUMOU
18	MBIDA ATEME Francis	
19	ONANA JEAN BAPTISTE	NYONG-ET-SO'O
29	MBIDA BESSALA JEAN	

Source : ELECAM, Commission Régionale de Supervision du Centre, 09 Décembre 2020.

Ce tableau présente ainsi une liste de 29 chefs traditionnels élus conseillers régionaux de la région du Centre à l'issu de l'élection régionale du 06 Décembre 2020 par circonscription électorale. Ces données ont été extraite du rapport de la Commission Régionale de Supervision du

Centre d'ELECAM le 09 Décembre 2020. L'émergence des autorités traditionnelles dans la région du Centre du Cameroun se caractérise aussi par leur forte participation aux élections régionales qui traduit à suffisance le degré d'engagement de celles-ci dans la vie politique au Cameroun. Cet engagement politique s'explique aussi bien par leur inscription mais aussi par le nombre de suffrages valablement exprimés que le tableau ci-dessous présent.

Tableau 2 : Taux de participation du commandement traditionnel dans la région du Centre à l'élection régionale du 06 Décembre 2020

N°	CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALE	NOMBRE D'INSCRITS	SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMÉS	TAUX DE PARTICIPATION (%)
1	HAUTE-SANAGA	216	207	97,22
2	LEKIE	408	**389**	96,81
3	MBAM-ET-INOUBOU	197	187	95,43
4	MBAM-ET-KIM	112	106	96,43
5	MEFOU-ET-AFAMBA	267	261	97,75
6	MEFOU-ET-AKONO	204	203	99.50
7	MFOUNDI	146	143	98,63
8	NYONG-ET-KELLE	237	227	96.20
9	NYONG-ET-MFOUMOU	243	237	98.35
10	NYONG-ET-SO'O	194	186	96.91

Source : ELECAM, « Commission Régionale de Supervision du Centre », 09 Décembre 2020

Le tableau ci-dessus montre le taux de participation du commandement traditionnel dans la région du Centre à l'élection régionale du 06 Décembre 2020. Le constat qui peut être fait est celui du fort taux de

participation de ces chefs traditionnels qui se chiffre à plus de 90%. Toutefois l'implication politique des autorités traditionnelles dans la région Centre a également comme impact l'accaparement de la scène politique dans cette région par le RDPC.

2.2. L'accaparement de la scène politique par le RDPC

Les privilèges matériels et honorifiques octroyés au chef traditionnel lui confèrent une certaine influence dans sa zone de commandement et c'est cette influence que ce dernier utilise dans ces relations avec les élites politiques, lesquelles voient en lui le relai indispensable pour toucher les électeurs. Ainsi, le RDPC, parti politique majoritaire et au sein duquel militent la plupart des autorités traditionnelles remporte dans bien des cas les suffrages. Bien plus, les élites politiques occupent plusieurs sièges au sein de l'assemblée nationale et du sénat camerounais grâce à l'aide des autorités traditionnelles, certaines occupant d'ailleurs ses sièges. En guise d'illustration on relève que parmi les 28 députés du RDPC à l'assemblée nationale dont dispose la région du Centre, le Mfoundi en a 7. Il s'agit notamment de : Ntsama Belinga Jeanne épouse Ottou Djomgoue, Paul Eric, Emah Etoundi Vincent De Paul, Ongola Omgba Jean Simon, Nanga Marthe épouse Menana, AhandaA ssiga Yves Martin, Pangmashi Roland Fue. Parmi les 7 députés, il y a également un chef traditionnel à savoir d'Emah Etoundi Vincent De Paul qui est originaire du troisième arrondissement (Ebengue, 2013 : 7). En plus d'être des représentants de l'administration territoriale, ils sont devenus, à la faveur de la démocratisation, des acteurs politiques acquis à la cause d'un parti politique dont ils assurent par ailleurs la promotion auprès des populations.

Cette hégémonie politique du parti au pouvoir est perceptible également dans l'arrondissement de Nkol-Metet qui s'est affirmé comme étant l'un des bastions politiques du RDPC au Cameroun. On en veut pour preuve, selon rapport Elecam octobre 2004, lors de l'élection présidentielle du 09 octobre 2004, à la suite de laquelle, le candidat Paul Biya était arrivé en tête avec 95,46% des suffrages exprimés en sa faveur. Bien plus, on note aussi que toutes les charges électorales dans cet arrondissement ont toujours été briguées par les partisans de cette formation politique. De même, il faut noter que la mairie de Nkol-Metet depuis sa création en 1996 a été gérer par les mairies RDPC. Il s'agit respectivement de Sa.Majesté Oyono Owono Joseph, de Omgbwa Assembe et de Ndi

Samba Joseph. Il est le tout premier Ingénieur Agronome de l'Arrondissement de Nkol-Metet, il est également un Officier d'Etat-Civil chevronné. Ce qui lui fit gagner l'élection municipale de 1996, c'est sa grande générosité (Amougou, 2009 : 88).

Conclusion

Cet article avait pour ambition d'analyser l'impact l'implication politique des autorités traditionnelles de la région du Centre Cameroun. Il ressort donc dans un premier temps que les rapports que les chefs traditionnelles entretiennent avec les élites politiques et administratives ont porté atteinte au fonctionnement des chefferies traditionnelles. Ce disfonctionnement des chefferies traditionnelles dans la région du Centre se manifeste à travers crise du commandement et de succession au sein de ces institutions traditionnelles d'une part et d'autre part à travers l'effritement du pouvoir du chef traditionnel. Dans un second temps, l'implication de ces autorités traditionnelles dans la vie politique a eu comme impact aussi bien l'hégémonie politique de ces représentants du pouvoir traditionnel dans la région du Centre, que l'accaparement de l'espace politique de cette région par le RDPC, parti au pouvoir. Ainsi, ces chefs traditionnels ont influencé et continuent d'ailleurs d'influencer tant bien quel mal l'espace politique de la région du Centre et l'évolution politique du Cameroun. Ils se sont donc ériger comme des acteurs majeurs dans la vie sociopolitique et du processus de décentralisation sur lesquels les pouvoirs publics devraient s'appuyer pour impulser le développement local.

Références bibliographiques

Abwa Daniel (1999), *Commissaire et hauts- Commissaire de la France au Cameroun (1916-1960). Ces hommes qui ont façonné politiquement le Cameroun*, Yaoundé, PUY/PUCAC.

Amougou Charles Sylvain (2009), *La chefferie traditionnelle Bene à l'ère de la libéralisation politique au Cameroun et de ses ressorts : le cas de l'arrondissement de Nkol-Metet*, DEA Sciences politiques. Université Yaoundé II SOA, Cameroun.

Archive d'ELECAM, Commission Régionale de Supervision du Centre, 09 Décembre 2020.

Bounoung Yves (2020, 7 octobre), *Commandement traditionnel : les chefs dans l'arène*. Cameroons Tribune.
Ebengue Jean (2013, 17 octobre), *Cameroun. Législatives 2013 : Voici l'identité des 180 Probables députés*, Camerinfo. Press.
Fogui Jean Pièrre (1990), *L'intégration politique au Cameroun : une analyse centre-périphérie*, Paris, Libraire Générale de droit et de Jurisprudence.
Kowo Akowo Eric Alex. (2019), *Les femmes Ewondo et la résolution des conflits : le cas de la chefferie traditionnelle de premier degré d'Efoulan (Yaoundé-Cameroun) 1913-1914.*, Mémoire de DIPES 2, Ecole Nomale Supérieure de l'Université de Yaoundé 1, Cameroun.
Mbak Nack Charles (2003), *Démocratisation et décentralisation : genèse et dynamique comparés des processus de décentralisation en Afrique Subsaharienne*, Paris, France : éditions Karthala et PDM.
Mokam David (2005), *Les associations régionales et le nationalisme camerounais 1945-1961*, Thèse présentée de doctorat d'Etat », Université de Yaoundé I, Cameroun.
Nguegang Rodrigue (2019), *Campagnes électorales, partis politiques et personnel politique intérimaire au Cameroun : entre échange conjoncturel et clientélisme* ». Politique et Sociétés, 38(2), 133–163.
Ondoua Ekonglo Franck (2017), *Autorités Traditionnelles et politique dans le département du Mfoundi entre 1931-2016*, Mémoire de master II en Histoire politique et des relations internationales, Université de Maroua, Cameroun.
Socpa Antoine (2000), *Les dons dans le jeu électoral au Cameroun*. Cahiers d'études *africaines*.
Zra Dieudonné (2020, 27 février), *Législatives partielles 2020 : comprendre l'organisation du nouveau scrutin*, CRTV.